

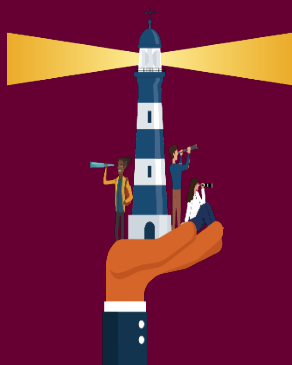
Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langue non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 / 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat

- *Les étudiants ont la possibilité de suivre un tutorat en présentiel en économie et en histoire au premier et deuxième semestre. Ainsi qu'en droit et en mathématiques au deuxième semestre. Ce tutorat a pour objectif d'apporter une aide à l'organisation du travail et à la compréhension des cours et TD. Il doit aussi permettre aux étudiants de poser toutes leurs questions sur la méthodologie universitaire*
- 30h au semestre 1 / 30h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Soutien et renforcement (Distanciel)

- *Un certain nombre de ressources en ligne sont disponibles dans les espaces de cours et de TD en économie (introduction à l'économie (S1) et analyse économique (S2): power-point, vidéos etc. Les quizz sont obligatoires, il faut les faire chaque semaine. Un cours de soutien en ligne est assuré chaque semaine par un enseignant et renforcé les semaines précédents les examens (à partir des sujets d'examen d'annales)*
- 52h au semestre 1 / 52h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si, sur la base du volontariat.

Atelier de méthodologie

- *Parcours Méthodo - Méthodologie pour mieux comprendre la relation pédagogique, rendre plus efficace la prise de notes et la préparation des examens, former à l'usage des sources et de l'IA, initier aux méthodes de lecture et de recherche en sciences sociales*
- 11h au semestre 1 / 11h au semestre 2
- Obligatoire pour tous les publics

